



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 699-24-29

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 699-24-29 modifiant le règlement numéro 699-11, tel qu'amendé, intitulé règlement sur le zonage, afin de permettre l'utilisation de conteneurs pour les usages communautaires et industriels

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :

Projet de règlement numéro 699-24-29 modifiant le règlement numéro 699-11, tel qu'amendé, intitulé règlement sur le zonage, afin de permettre l'utilisation de conteneurs pour les usages communautaires et industriels.

Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 2 juillet 2024, à 18h30, à la salle de la FADOQ du Centre communautaire Georges-Perron, située au 14 rue Philippe-Côté. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la ville, monsieur Claude Dubois, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce règlement est notamment de réviser l'interdiction d'utiliser des conteneurs aux fins de bâtiments, afin de les permettre dans les cas d'usages communautaires et de les limiter pour les usages industriels. Des conditions spécifiques s'appliquent à l'utilisation de conteneurs pour ces usages.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Bedford, au 1 rue Principale, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Donné à Bedford, ce 5 juin 2024.

M^e Catherine Nadeau
Directrice générale adjointe et greffière